



SAÉ 4.2 — DE GRANDES DÉCISIONS POUR LA FORÊT

NIVEAU :
Secondaire 1 et 2
DURÉE :
Deux périodes
LIEU :
En classe

OBJECTIF :
Découvrir l'importance des enjeux de la gestion forestière en Estrie, en participant à une table ronde de discussion.

CONTENU DE FORMATION

Domaine général de formation	Vivre-ensemble et citoyenneté <i>Axe de développement :</i> Construction d'une vision du monde
Compétences transversales	Exploiter l'information, résoudre des problèmes, exercer son jugement critique, mettre en œuvre sa pensée créatrice, coopérer, communiquer de façon appropriée
Domaine d'apprentissage	Univers social
Discipline	Géographie
Compétences disciplinaires	Lire l'organisation d'un territoire, interpréter un enjeu territorial, construire sa conscience citoyenne à l'échelle planétaire
Disciplines complémentaires	Français, langue d'enseignement, Histoire et éducation à la citoyenneté, Science et environnement, Science et technologie, Science et technologies de l'environnement

Matériel : Cartes de rôles (p. 283-284), articles sur les enjeux forestiers (p. 285-298), matériel scolaire.

Préparation : Imprimer une carte de rôle pour chaque élève; faire des copies des enjeux forestiers afin que chaque équipe ait un ou plusieurs enjeux à débattre; réserver la salle d'ordinateur pour la première période.

CONTEXTE

La gestion forestière est assurée par bien des intervenants et encore plus particulièrement en Estrie puisque la majorité du territoire appartient à des particuliers. Étant donné la richesse du territoire forestier, sa grande étendue, la biodiversité qui y règne, le grand nombre de propriétaires forestiers, les utilisations variées des territoires forestiers et la multitude de ressources dont recèle la forêt estrienne, une bonne gestion est nécessaire et s'avère assez complexe. Au niveau du Québec, la gestion de la forêt est assurée par plusieurs acteurs. Le gouvernement provincial est bien sûr l'acteur principal puisqu'il gère plus de 90 % du territoire québécois. Son rôle en Estrie est de moindre importance puisque la majorité du territoire, c'est-à-dire 93 %, appartient à des citoyens. Néanmoins, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) ont leur rôle à jouer dans la gestion de la forêt privée estrienne. Par exemple, le MRNF est un partenaire de

l'Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie et siège au conseil d'administration de celle-ci. Cette agence est un organisme de concertation qui a pour but d'orienter et de développer la mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie dans une perspective de développement durable. Les municipalités ont, quant à elles, un pouvoir décisionnel à certains niveaux de la gestion du territoire. Pour bien servir les intérêts des nombreux propriétaires de boisés, des syndicats de producteurs de bois ont vu le jour dans plusieurs régions du Québec, dont le Syndicat de producteurs de bois de l'Estrie en 1962. Finalement, les groupements forestiers et les producteurs forestiers sont d'autres acteurs importants de la forêt estrienne. Cette SAÉ va permettre aux élèves de se familiariser avec les différents intervenants de la forêt, en Estrie ou ailleurs au Québec et de mieux comprendre le rôle de chacun dans la gestion du territoire et des ressources.

PROGRAMME

Ouverture

20 min.

Discutez de la forêt de l'Estrie et du Québec. Demandez aux étudiants de vous parler de la foresterie, des acteurs du milieu et du poids de chacun de ces acteurs sur le visage de la foresterie québécoise.

Distribuez une carte de rôle à chaque élève. Ceux-ci prennent connaissance du rôle des intervenants du milieu forestier qui seront représentés dans cette activité : Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie, Corridor Appalachien, Domtar, groupements forestiers, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, municipalités régionales de comté et municipalités, propriétaires forestiers et Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie. Si le temps le permet, les élèves se renseignent davantage sur l'intervenant qu'ils représentent, en classe ou à la maison.

Déroulement

90 min.

1. Expliquez aux élèves qu'ils devront en groupe discuter d'enjeux forestiers. Chaque membre d'un groupe sera appelé à représenter un acteur du milieu forestier. Il devra défendre les intérêts du groupe qu'il représente. Le groupe devra arriver à un consensus face à l'enjeu donné tout en respectant le mieux possible les intérêts de tous et de la forêt. Indiquez que certains intervenants auront probablement à faire des compromis.

2. Divisez la classe en groupes de discussion de six à huit élèves; chacun représente un intervenant différent sur lequel il se devra se renseigner. Tous doivent connaître et comprendre les buts, les orientations, les priorités et les valeurs que promeut leur intervenant respectif.

2. Assignez un enjeu à chaque groupe de discussion et distribuez les articles de références. Chaque membre de l'équipe prend connaissance de son article et évalue la position de l'intervenant qu'il représente face à cet enjeu.

3. Allouez environ 30 minutes pour la discussion des enjeux et l'atteinte du consensus. Conseillez-les de prendre des notes au cours de la discussion.

NOTE : Vous avez deux options. Chaque équipe pourrait recevoir le ou les mêmes enjeux. Cette façon de procéder permettrait de comparer les consensus atteints par les équipes, et ce, à un même problème. En deuxième option, les équipes pourraient recevoir différents enjeux. L'exercice serait alors réalisé une ou plusieurs fois.

Clôture

30 min.

Lorsque tous les groupes sont arrivés à un consensus, ils présentent leur enjeu et leurs résolutions à la classe, qui est invitée à poser des questions ou faire des commentaires.

Évaluation

Les élèves sont évalués d'après leur connaissance de leur acteur durant les discussions, leurs aptitudes à résoudre un problème en groupe et leur compréhension de l'enjeu forestier.

Critères d'évaluation : rigueur du raisonnement, analyse critique de la démarche, considération du vivre-ensemble, considération du caractère pluraliste d'une société, débat sur un enjeu de société.

ENRICHISSEMENT

Pour inviter un intervenant du milieu forestier, consultez la section *Ressources* de ce document.

POUR EN SAVOIR PLUS

AV4, AV5, AV6, AV20, AV46, I3, I9, I11, I26, I27, I37, I63, I64, I65, I66, I67, I68, I69, I70, I71, I84, I87, I89, I92, R15, R17, V2, V20, V21, V35.

Portrait de la forêt privée de l'Estrie et de ses intervenants :

<http://www.creestrie.qc.ca/pdf/crrnt/Portrait%20milieu%20forestier%20et%20foret%20privee.pdf>

ENJEUX SUGGÉRÉS

Les produits forestiers non ligneux

La faune

La certification forestière

La biomasse forestière

L'approvisionnement en matière ligneuse

La forêt privée

Le changement climatique